UNE EXPULSION A LIEU À BORD DE VOTRE APPAREIL VOS POSSIBILITÉS D'ACTION EN TANT QUE PASSAGER

DÈS L'EMBARQUEMENT : EXPRIMER SON DÉSACCORD

Dès l'embarquement informez le personnel de la ligne que vous êtes opposé(e) à toute expulsion à bord et profondément choqué(e) qu'une compagnie transporte des personnes contre leur gré et les expose au danger au lieu de destination ; il ne s'agit pas là d'un transport régulier mais d'un acte de violence au cours duquel des expulsés ont, à plusieurs reprises déjà, été blessés par la police.

S'ADRESSER AU PILOTE

Avant le décollage vous pouvez faire appel au pilote et lui demander d'interrompre l'expulsion pour raison humanitaire. Vous pouvez prier le personnel à l'avant de l'appareil d'aller chercher le (ou la) pilote. Le commandant de bord est responsable de la sécurité des passagers. Il peut pour cette raison refuser le transport de personnes qui ne voyagent pas de leur plein gré.

PROTESTER A BORD DE L'APPAREIL

Protestez à voix haute à bord de l'appareil pour attirer l'attention des autres passagers. Tant que vous n'êtes pas assis€ et ne bouclez pas votre ceinture, l'avion ne peut pas décoller. Annoncez que vous ne voyagerez plus avec cette ligne, si elle persiste à tirer profit des expulsions.

PRENDRE CONTACT AVEC LA PERSONNE EN VOIE D'EXPULSION

Prenez contact avec la personne concernée. Nul ne peut vous l'interdire. **Demandez à la personne en voie d'expulsion si elle a besoin d'aide**. N'acceptez pas que la police **use de violence** envers elle. Vous pouvez arguer du fait qu'au regard de la loi l'autorité de la police n'a plus cours à partir du moment où la porte extérieure de l'appareil est verrouillée. Si possible, photographiez ou filmez le déroulement de l'expulsion à bord de l'appareil.

À l'arrivée à l'aéroport de destination., observez ce qu'il advient de la personne expulsée.